

FAQ - Espaces événementiels

Concernant la location d'une salle

- Quels espaces puis-je louer à la kHaus et comment ?

Vous pouvez louer la Saal (la salle principale) avec ou sans le Foyer 2 attenant, la Turmzimmer ou l'Atelier. Pour cela, vous pouvez remplir le [formulaire en ligne](#) ou envoyer un e-mail à l'adresse suivante : events@khaus.ch.

Pour les demandes concernant la Plaza ou le Forum, veuillez écrire à programm@khaus.ch, car ces deux espaces suivent un autre modèle de location.

- Est-ce que la réservation est immédiate ou puis-je d'abord en faire une provisoire ? Quelle est la durée de validité d'une réservation provisoire ?

Il est possible d'effectuer une réservation provisoire (sans engagement) valable pendant 14 jours. Si nous ne recevons pas de réponse de votre part après l'envoi du devis et l'expiration du délai, la réservation sera annulée.

- Des frais s'appliquent-ils en cas d'annulation d'une réservation fixe ?

Vous pouvez annuler gratuitement une réservation fixe jusqu'à 30 jours avant l'événement (40 jours pour la Saal).

- Que signifie le « modèle tarifaire dégressif » ?

En tant que centre culturel et lieu de rencontre, la kHaus souhaite favoriser un accès inclusif à ses espaces. C'est pourquoi nous appliquons un modèle tarifaire dégressif. Cela signifie que les tarifs varient selon le type d'événement, son objectif et les capacités financières des organisateurs. Ainsi, les manifestations à but non lucratif ou non commerciales peuvent bénéficier de tarifs réduits, tandis que les événements commerciaux sont soumis à un tarif plus élevé.

- Comment fonctionne ce modèle de tarification ?

La kHaus applique une grille tarifaire répartie en quatre catégories selon la structure organisatrice de l'événement. Vous trouverez tous les détails [ici](#). En cas de doute, n'hésitez pas à écrire à events@khaus.ch.

- Puis-je visiter les espaces avant de les réserver ? Est-ce payant ?

Oui, vous pouvez visiter gratuitement les espaces à l'avance. Les visites peuvent être organisées via events@khaus.ch ou au +41 77 490 90 84.

- Est-il possible de louer une salle à l'heure ou pour une demi-journée ?

La Turmzimmer et la Saal ne peuvent être réservées qu'à la journée. L'Atelier est le seul espace disponible à l'heure (pour des réunions par exemple).

Concernant l'organisation d'un événement

- Que se passe-t-il en cas de dégâts ?

Les organisateur•rices sont responsables des dégâts matériels et corporels causés pendant l'utilisation des lieux. Nous recommandons de souscrire une assurance pour événements, en particulier pour les grandes manifestations (notamment dans la Saal). En cas de dommage, la kHaus doit être immédiatement informée.

- Ai-je besoin d'une autorisation pour mon événement ?

Les organisateur•rices sont responsables de l'obtention de toute autorisation nécessaire auprès du canton. Le nombre limite de participant•es et les directives relatives aux nuisances sonores ne peuvent être modifiés.

- Le nettoyage est-il inclus dans la réservation ? Que faire des déchets ?

Un nettoyage en fin de location (y compris l'élimination de petits volumes de déchets) est inclus dans le prix. Les bouteilles en PET et le verre doivent être emportés par organisateur•rices. Pour les plus grands événements, un plan de gestion des déchets doit être prévu à l'avance avec l'équipe de la kHaus.

- Jusqu'à quelle heure et à quel volume sonore peut-on diffuser de la musique ?

Dans l'Atelier et la Turmzimmer, une musique d'ambiance jusqu'à 86 dB est autorisée jusqu'à 22h00. Dans la Saal, un volume maximal de 96 dB est permis jusqu'à 4h00 du matin les vendredis et samedis. En semaine, la musique forte est généralement interdite en journée, en raison du coworking au 3e étage. Après 18h00, la limite des 96 dB est à nouveau appliquée.

- Est-il possible de manger et boire dans les espaces ?

Oui, sans problème.

- Comment mes invités trouveront-ils la salle de mon événement ?

Les invités peuvent suivre la signalétique installée dans le bâtiment. Des panneaux blancs sont à disposition pour orienter la foule jusqu'à la Saal, la Turmzimmer ou l'Atelier. Ils sont magnétiques, il est possible d'y accrocher des affiches ou d'y écrire au marqueur effaçable. Bien sûr, d'autres types de signalétique peuvent être envisagés avec accord de la kHaus.

- Qu'en est-il de l'équipement technique ? Ai-je besoin d'un•e technicien•ne son/lumière ?

Lors de la remise des clés, une présentation technique (son/lumière/vidéo) est assurée par le personnel de la kHaus.

Le matériel audiovisuel fonctionne généralement avec une connexion HDMI ou le système Click&Share. Plus d'informations peuvent être fournies par notre équipe ou via notre document "Venue Specs & Technical Rider".

L'équipement technique de la Saal est simple d'utilisation via un panneau tactile. Mais pour les événements plus complexes nécessitant une table de mixage, la présence d'un•e technicien•ne est recommandée.

- Y a-t-il un contact d'urgence ?

Dès la remise des clés, vous êtes responsable du bon déroulement de votre événement. Toutes les informations relatives aux situations d'urgence (par ex. incendie) vous seront transmises par e-mail et sont aussi disponibles en version imprimée et plastifiée dans chaque salle.

- Où peut-on se garer ?

La kHaus ne dispose pas de places de stationnement. Le stationnement sur la place de la caserne (Kasernenhof) n'est autorisé que pour le chargement et le déchargement de matériel. De nombreuses places de parking sont disponibles dans le quartier. Le parking Claramatte (rue Klingentalstrasse) est le plus proche.

Concernant les infrastructures disponibles

- Quel équipement technique et quel mobilier sont inclus dans la location d'une salle ?

Cela dépend de la salle. L'équipement inclus est précisé dans l'offre que vous recevrez ou peut être consulté en ligne.

- Y a-t-il du Wi-Fi dans les espaces événementiels ?

Oui, chaque salle est équipée d'un réseau Wi-Fi protégé par mot de passe.

- Y a-t-il des toilettes dans chaque salle ?

Chaque étage dispose de toilettes situées à quelques mètres des salles. Des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite se trouvent dans les deux cages d'escalier, au 2e étage à côté de la Saal, ainsi que dans la Plaza (au sous-sol).

Concernant les services proposés

- Quels services sont inclus dans le prix de location d'une salle ?

Le nettoyage final, la gestion des petits déchets, la visite de la salle ainsi que d'autres prestations dépendant de la catégorie tarifaire appliquée sont inclus dans le prix de location.

- Le montage et le démontage de la salle sont-ils pris en charge ou dois-je m'en occuper ?

Le montage et le démontage peuvent être réservés en tant que service supplémentaire, au tarif de CHF 60/h par personne.

Bien entendu, vous avez également la possibilité d'organiser l'installation et le rangement par vos propres moyens.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, merci de vérifier au préalable les disponibilités de l'équipe événementielle de la kHaus.

- La kHaus propose-t-elle un service catering ?

Oui, nous collaborons avec « [Silberrücken Catering](#) ».

D'autres possibilités de restauration sont également envisageables :

www.khaus.ch/de/khaus/nutzerinnen

- Puis-je faire appel à un traiteur externe ?

Oui, vous pouvez faire appel à un traiteur externe. Selon la catégorie de votre événement et les espaces réservés, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

L'organisation autonome d'un petit apéritif reste possible sans supplément.

- La kHaus propose-t-elle un soutien technique ?

Oui, nous collaborons avec l'entreprise technique « [Konnex](#) ».

Vous pouvez également faire appel à vos propres technicien·nes lumière ou son, mais nous recommandons une visite préalable ou une courte prise en main de l'équipement avant le début de l'événement.

- La kHaus propose-t-elle un service de sécurité ?

Oui, nous travaillons exclusivement avec l'agence de sécurité « [RhySecurity](#) ».

- La kHaus fait-elle la promotion de mon événement ?

Les événements publics sont publiés dans [notre programme](#) sur notre site web. Sur demande et sans garantie, nous pouvons également réaliser des publications sur les réseaux sociaux, en fonction du type d'événement.

Un panneau d'affichage dans la Plaza est également à disposition pour y accrocher vos affiches.

- Un·e employé·e de la kHaus est-il·elle présent·e pendant mon événement ?

Le service de coordination sur place n'est pas inclus dans le prix de location, mais peut être prévu moyennant un forfait supplémentaire.

Les informations générales

- J'ai oublié mon parapluie lors d'un événement. Existe-t-il un service d'objets trouvés ?

Les objets oubliés sont en principe récupérés par les organisateur·rices de l'événement. Il est donc conseillé de les contacter en premier lieu.

Si un objet reste malgré tout sur place, il est déposé au «Lost & Found».

Vous pouvez envoyer un [e-mail](#) pour vous renseigner.

- Les chiens sont-ils autorisés dans les espaces événementiels ?

Oui, les chiens tenus en laisse sont en principe autorisés dans les espaces événementiels et dans les parties de la kHaus ouvertes au public.

En cas de souillure causée par un chien, son ou sa propriétaire est responsable du nettoyage.

- Quelles sont les heures d'ouverture de la kHaus ?

Les horaires d'ouverture peuvent varier en fonction des saisons et des jours fériés. Nous vous recommandons de consulter [notre site internet](#) pour des informations actualisées.

Les horaires de la kHaus peuvent être ajustés pour les événements.

- Comment contacter l'équipe événementielle de la kHaus ?

Nous sommes joignables pendant les heures de bureau, du mardi au vendredi de 09h00 à 17h00, [par e-mail](#) ou par téléphone au +41 77 490 90 84.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande complémentaire.

- La kHaus est-elle accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Nous faisons tout notre possible pour garantir un accès sans obstacle à la kHaus pour toutes et tous.

Vous trouverez les informations détaillées concernant l'accessibilité au lieu [ici](#).